

Délégués syndicaux

Ruven
GONZALEZ
DR Centre

Claire
BONNEVILLE
DR Rhone-Alpes

Délégués du personnel

Violaine
GRILLON
Centre de Paris

Maryse
SERVANT

Maud
BÉRAUD
DR Centre

Walter
PERSELLO
Centre de Valbonne

Guy
LAURENT
DR Bretagne

Philippe
ISTRIA
DR Corse

Joël
GOARIN
Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

Alain
ANGLADE

Fabienne
SCHIMENOWITZ
DR Ile de France

Didier
CHÉREL

Stéphane LECOINTE
DR Bretagne

Laurence
MÉCHIN
Centre de Valbonne

Denis
MAZAUD
Centre d'Angers

Thérèse
GIORDANO
Centre de Paris

Michel
CAIREY-
REMONNAY
DR Franche-Comté

Représentants au CA

André
TUEUX
DR PACA

Hervé
PERNIN
DR Ile-de-France

Brèves du comité d'entreprise du 26 mai et du 19 juin 2009 C'est la période des bilans

Bilan Social 2008 (information en mai consultation en juin)
Il ressort de ce bilan que la saturation des postes fin 2008 a correctement été anticipée. Comme quoi la pression constante des représentants du personnel n'a pas été vaine. Nous avons vainement demandé que les principales conclusions de l'enquête sur les risques psycho sociaux à l'ADEME (la montée de la charge de travail et du stress) y soient résumées. C'est pourtant un élément fort du bilan social 2008. Finalement la direction accepte seulement d'ajouter un renvoi au bilan CHSCT sans reprendre les quelques points forts du travail. Il faudra bien qu'un jour la direction assume ses responsabilités. Les remarques des représentants du personnel ayant peu été prises en compte, le SNE s'est abstenu.

Bilan du Plan Formation 2008 et suivi de l'accord d'entreprise : Le bilan, de bonne qualité, souligne l'effort constant de l'ADEME en matière de formation interne. Il a été souligné le besoin de renforcer l'information du personnel sur certaines possibilités peu utilisées comme la valorisation des acquis par l'expérience (démarche lourde) et le passeport formation.

Par ailleurs, l'accord d'entreprise prévoit « l'élaboration de projets d'insertion professionnelle » pour les contrats d'insertion et les contrats aidés, démarche non mise en œuvre en 2008. Mais en 2009, la direction prévoit l'accueil de 20 contrats aidés : nous demandons que la démarche soit d'ores et déjà organisée.

Bilan 2008 et suivi accord d'entreprise Egalité professionnelle:

Le projet de bilan se présente sous une nouvelle forme un peu difficile à lire, d'autant plus que le tableau des

indicateurs de suivi des actions, prévu à l'accord d'entreprise n'y figurait pas. Les élus ont regretté que seuls quelques points de l'étude Hewitt 2008 portant sur l'égalité professionnelle à l'ADEME, aient été retenus.

L'ADEME se rapproche de ses obligations d'emploi des salariés handicapés (18/20)

La commission du CE égalité professionnelle a chiffré certains coûts au cas où la direction accepterait de corriger les inégalités. A suivre...

1^{er} Bilan et Projet d'avenant sur l'accord « protection social » avec Mornay mutuelle

Mornay Mutuelle a présenté le bilan détaillé 2008 (1^{ère} année) des remboursements effectués, ce que nous n'avions jamais réussi à obtenir les années précédentes avec notre ancienne mutuelle. Le ratio remboursement / cotisation est déficitaire (117 %).

Toutefois aussi bien Mornay que la direction et les représentants du personnel s'y attendaient pour différentes raisons. Compte tenu de ces résultats, la direction et les syndicats signataires ont décidé d'adopter une position responsable en augmentant de 3 % les cotisations soit + 0, 85 € /mois part salarié et 1,28 € /mois part employeur. Nous en avons profité pour améliorer encore le remboursement de certains types de verre de lunette.

Reste à améliorer le service Mornay Mutuelle, travail en cours...

Bilan ARTT 2008

Globalement l'accord ARTT (qui date de 2000) fonctionne bien. Toutefois certains indicateurs montrent une tendance préoccupante en lien avec la charge de travail. Les heures travaillées augmentent, les heures écartées augmentent, les jours stockés dans les CET augmentent et les prises de RTT diminuent. S'agit-il d'une difficulté croissante de prendre tous les congés et RTT ?

Assistante sociale : suite à l'absence prolongée de l'assistante sociale, les élus demandent que la direction mette en place un remplacement ou l'appel qu'un service social inter entreprise soit mis en place.

Budget du CE :

le Budget du CE a été mis à jour pour intégrer l'augmentation de la ligne bons de Noël et adapter les coûts des voyages envisagés cet automne à Vienne et Tunisie.

Note de la direction au personnel rappelant les règles de badgeages.

Suite au constat par la direction de plusieurs dérives voir fraudes sur le badgeage, des sanctions ont été ou vont être appliquées. Les élus reconnaissent l'intérêt d'une telle note pour alerter sur la gravité des fraudes mais regrettent qu'elle est été envoyée un peu tard alors qu'ils demandaient cette note de rappel des règles depuis plusieurs mois. Nous demandons à la direction de ne pas procéder tout de go, pour contrer les fraudeurs, à des mesures générales susceptibles de pénaliser l'ensemble des agents et donc ceux, très majoritaires, qui n'ont rien à se reprocher.

Quelques salariés n'ont pas pris conscience qu'une simple tricherie de badgeage revient à faire une fausse déclaration d'horaires de travail à son employeur. Elle peut donc aller jusqu'au licenciement.

Intervention du Président de l'ADEME au CE de mai :

Après 3 mois de présidence et quelques jours avant la convention du personnel à Angers, notre président se montre satisfait et optimiste.

* de sa tournée des délégations (toujours en cours) : les Préfets de région se sont montrés généralement contents des relations avec les délégations régionales. Ce qui est plutôt rassurant.

* du récent séminaire encadrement et notamment du travail sur les nouveaux fonds et plans ainsi que sur le stress et les risques psychosociaux à l'ADEME.

* de la relation avec le ministère, avec une bonne reconnaissance de notre travail notamment sur les fonds et plans.

Au sujet du projet de réorganisation de nos directions et services, les représentants du personnel demandent à être informés (principe de bonne gouvernance) et pas au dernier moment, mais avant que tout soit figé.

Les priorités de nos actions devront être précisées pour atteindre nos objectifs. Il admet que le management à tout niveau doit fixer les priorités mais force est de constater que pour l'instant les salariés restent dans le flou. Des choix devront pourtant être faits.

Intervention du Président de l'Ademe au CE de juin :

Le décret est enfin sorti, depuis le temps que la direction l'attendait. Il confirme les grandes orientations d'intégration dans nos missions du changement climatique et l'adaptation ainsi que la gestion de dispositifs incitatifs visant à orienter les choix des acteurs économiques.

Pour ce qui est de nos instances, les changements concernent la composition du CA de l'Ademe -5 membres en plus- et les CNA qui deviennent simplement consultatives.

Enfin l'Etat renforce sa coordination des interventions dans le domaine de l'environnement avec les Préfets de région qui deviennent délégués et dont nos ex-délégués deviennent directeurs.

Les représentants du personnel sont convaincus (cf motion intersyndicale) que cette « mise sous tutelle » risque de poser de réels problèmes dans la cohésion services centraux / DR et avec nos autres partenaires privilégiés comme les régions et départements. Un étage de poids (préfet) de plus à la fusée, ça va ni alléger ni accélérer le vol mais risque de tout ralentir. Nous avons demandé un suivi particulier des DR compte tenu de cette réorientation. Le Président est convaincu que le partenariat privilégié avec les régions doit continuer même si on renforce la coordination avec l'Etat. C'est plutôt les nouveaux fonds qui bouleversent et déstabilisent nos relations.

Le SNE a redemandé l'application de la convention de travail pour le classement des secrétaires de Directeurs Régionaux, qui prévoit le classement des secrétaires assistantes de directeurs en échelle E. Pour l'instant la direction refuse.

Enfin rien de nouveau sur l'organisation ou réorganisation, rien à dire en terme d'orientation ou de méthode. Il y aura quelques mouvements mais il n'y aura pas de grands bouleversements. On verra à la rentrée, si ce n'est pas trop tard...

Adhérez au SNE : pourquoi c'est important

- **Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés** auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des **valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement** ;
- **Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains** mais aussi sur les moyens financiers ;
- Disposer de ressources humaines et financières propres nous garantit notre indépendance et nos libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>